

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01931

Numéro SIREN : 507 869 550

Nom ou dénomination : SC2A

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2018 sous le numéro de dépôt 903

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SC2A

455 rue Alfred Sauvy
immeuble Le Lancaster - zac de l'aéroport
34470 Pérols

V/REF :

N/REF : 2008 B 1931 / 2018-B-903

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 01/02/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2017.

Rapport de gestion

Rapport du commissaire aux comptes

Procès-verbal d'assemblée en date du 29/12/2017

Concernant la société

SC2A

Société par actions simplifiée

455 rue Alfred Sauvy

immeuble Le Lancaster - zac de l'aéroport

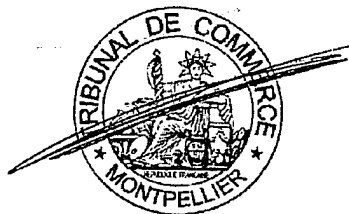
34470 Pérols

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-903 le 01/02/2018

R.C.S. MONTPELLIER 507 869 550 (2008 B 1931)

Fait à MONTPELLIER le 01/02/2018,

LE GREFFIER



31 JAN. 2018

2017

1813903

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072016	et clos le	30062017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD	
Une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SC2A		455 RUE ALFRED SAUVY IMMEUBLE LE LANCASTER ZAC AERO 34470 PEROLS	
SIRET	5 0 7 8 6 9 5 5 0 0 0 0 1 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	181 480	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	38 120	Déficit	
Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
/ à long terme imposables à 19%			Autres PV imposables à 19%			
			PV à long terme imposables à 0%			
			PV exonérées (art. 238 quinquies)			

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Montants nets soumis à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL ELLIPSE CONSEIL 45 AVENUE CLEMENT ADER 4170 CASTELNAU LE LEZ Tél: 04 99 52 64 45	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu PEROLS
	Qualité et nom du signataire: Président
Tél:	Signature ADRIET CHRISTOPHE

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Formulaire obligatoire Article 223 du Code général des impôts										IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis-SD 2017													
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065																																	
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																																	
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même										a		367 000										payées par un établissement chargé du service des titres										b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)																						c											
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées																						d											
Montant des distributions																						e											
Montants que celles visées en (a),																						f											
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)																						g											
																						h											
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)																						i		367 000									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI																						j											
Montant des revenus répartis (5)																						Total (a à h)		367 000									
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																																	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																					
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué.		Montant des sommes versées :																			
1										2		3		à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les											
														Indemnités forfaitaires.				Remboursements.		Indemnités forfaitaires.				Remboursements.									
														5				6		7				8									
H DIVERS																																	
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																	
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																	
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																																	
REMUNERATIONS															MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%																		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les															MVLTL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																		
.DS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)															MVLTL imputée sur les PVLT de l'exercice																		
Procurements d'honoraires, de commissions et de courtages (b)															MVLTL réalisée au cours de l'exercice																		
															MVLTL restant à reporter																		

Désignation de l'entreprise : SC2A Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 455 RUE ALFRED SAUVY 34470 PEROLS Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 507869550000016 Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 00 6 20 17	N-1 13 00 6 20 16
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACIF IMMOBILISABLE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG	2 921	347
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	4 815	21 679
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		82 270
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	1 246 750	824 650
	Autres participations	BB	BC	590 950	85 985
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		83
	Prêts	BH	BI	6 400	2 900
	Autres immobilisations financières*				
	TOTAL (II)	BJ	BK	7 736	1 866 126
ACIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW	1 826	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	214 754	107 326
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	8 683	10 143
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE	69 486	106 742
DIVERS	CREANCES	CF	CG	206 089	9 549
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	CI	8 129	3 485
	Disponibilités	CJ	CK	508 968	237 244
	Charges constatées d'avance (3)*				
	TOTAL (III)				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 375 095	1 233 132
Comptes de régularisation		CP	162 000	(3) Part à plus d'un an :	CR

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :481...500.....)				DA	481 500	481 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	34 373	27 902	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF	
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ	)	DG	5 760 249 807
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	779 141	129 424	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	1 300 774	888 633	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	454 351	138 563	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	210	86	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	30 133	15 006	
	Dettes fiscales et sociales				DY	578 663	184 608	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	10 964	6 236	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	1 074 321	344 499		
Ecart de conversion passif * (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 375 095	1 233 132		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	706 165	333 815	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise :		SC2A				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens*	FD		FE		FF	
				services*	FG	987 502	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	987 502	FK		FL	987 502	598 393	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	23 715	15 367		
	Autres produits (1) (11)				FQ	3	6		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 011 219	613 766	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	209 270	90 558	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 282	10 709	
	Salaires et traitements*					FY	420 577	277 854	
	Charges sociales (10)					FZ	178 969	103 499	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*		GA	18 427	17 142	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		2 090			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD						
	Autres charges (12)				GE	2 095	0		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	843 620	501 852	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	167 600	111 914	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	688 500	62 700		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	282	74		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
	Total des produits financiers (V)				GP	688 782	62 774		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 610	2 254		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
	Total des charges financières (VI)				GU	2 610	2 254		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	686 172	60 520		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	853 772	72 434		

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	64 167		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	64 167		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	17		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	65 933		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	65 950		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 784)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	6 636	3 835	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	66 211	39 175	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 764 168	676 540	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	985 027	547 116	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	779 141	129 424	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	36 255	18 549	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	21 625	13 277	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cession de deux véhicules										65 933		64 167	
Amendes										17			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
INCORP.						1	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
							2		3			
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	2 163	KE		KF	1 105	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2	]	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	]	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	12 413	
		Matériel de transport *				KY	108 986	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 483	LC		LD	10 599	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	112 469	LO		LP	23 011	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	910 635	8V		8W	1 516 180
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	2 983	IU		IV	3 500		
TOTAL IV					LQ	913 619	LR		LS	1 519 680		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	1 028 250	OH		OJ	1 543 796	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
			1		2					
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	(0)	LW	3 268	IX	3 268
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	12 413	MO	12 413
		Matériel de transport	IV		MP	108 986	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	14 082	MU	14 082
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	108 986	NH	26 495	NI	26 495
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	589 115	ØY	1 837 700	ØZ	1 837 700
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	83	2F	6 400	2G	6 400
	TOTAL IV		I3		NJ	589 198	NK	1 844 100	2H	1 844 100
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	698 184	ØL	1 873 862	ØM	1 873 862

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 163	PF	758	PG		PH	2 921		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	1 663	QF		QG	1 663		
	Matériel de transport	QH	29 453	QI	13 600	QJ	43 053	QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	746	QM	2 406	QN		QO	3 153		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	30 199	QV	17 669	QW	43 053	QX	4 815		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	32 361	ØP	18 427	ØQ	43 053	ØR	7 736		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.géales,agenc et am.des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques nat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.géales,agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						

-CADRE-C-											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	2 090	6V	2 090
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	2 090	7Z	2 090
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 090	UC	2 090
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	2 090
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SC2A										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	590 950	UM	162 000	UN	428 950		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	6 400	UV		UW	6 400		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	214 754		214 754				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 570		3 570				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	3 803		3 803				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 310		1 310				
	Charges constatées d'avance			VS	8 129		8 129				
	TOTAUX			VT	828 916	VU	393 566	VV	435 350		
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	83						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	12		12					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	454 339		86 183		265 252		102 904	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	210		210						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30 133		30 133						
Personnel et comptes rattachés		8C	52 173		52 173						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	97 338		97 338						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20 527		20 527					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	52 039		52 039					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	130 530		130 530						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	226 056		226 056						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 964		10 964						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 074 321	VZ	706 165		265 252		102 904		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	425 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	109 224	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 1 | 7

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés								WA	779 141	
		de son conjoint				moins part déductible *		à réintégrer :		WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	36 506	WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	2 095	XE	38 601		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	66 211	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8				
				- imposées au taux de 0 %				ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme				WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ	4 025		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
										TOTAL I	887 978	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV		
		- imposées aux taux de 0 %								WH		
		- imposées aux taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations											2A	34 425
Produit net des actions et parts d'intérêts :											XA	654 075
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY	
Majoration d'amortissement *											XD	
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			PA		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF			XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)				PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Crédance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	219 600	XS	
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	219 600	XO	

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

29 071

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SC2A										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	6 471			
					- Autres réserves	ZD	122 953				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	129 424		Dividendes	ZE	367 000				
	Prélèvements sur les réserves	OE	367 000		Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	496 424		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II	ZH	496 424				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	367 000
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	192 504	76 955					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	38 842	2 640					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	12 075						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	19 639	11 953					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	138 713	75 965					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	209 270	90 558					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	443	(251)					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	13 839	10 960					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	14 282	10 709					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	184 039	118 840					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	22 517	6 494					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*			OB	416 390						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):			YP	7	7					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Véhicule X6	85 900		34 412		51 488
	2 Véhicule A1	23 086		8 641		14 445
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	50 000	(1 488)	(1 488)			
	2	14 167	(278)	(278)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(1 766)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

9

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

*1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SC2A

Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01072016

et clos le : 30062017

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	987 502
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	3
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	21 625
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 009 129

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	135 532
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 095
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	137 626

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	871 503
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	871 503
--	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	1 009 126	
Période de référence	GY	01/07/2016	GZ	30/06/2017	
Date de cessation			HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute-nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 7

N° SIRET

5 0 7 8 6 9 5 5 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SC2A

ADRESSE (voie)

455 RUE ALFRED SAUVY

IMMEUBLE LE LANCASTER ZAC AEROP

CODE POSTAL

34470

VILLE

PEROLS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

48 150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

ADRIET

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

44 650

Naissance :

Date

020366

N° Département

34

Commune

MONTPELLIER

Pays

Adresse :

N°

11

Voie

RUE SIMONE SIGNORET

Code postal

34430

Commune

ST JEAN DE VEDAS

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 7

N° SIRET

5 0 7 8 6 9 5 5 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SC2A

ADRESSE (voie)

455 RUE ALFRED SAUVY

IMMEUBLE LE LANCASTER ZAC AEROP

CODE POSTAL

34470

VILLE

PEROLS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

9

Forme juridique

SARL

Dénomination

QUALITY CONCEPT

N° SIREN (si société établie en France)

5 0 9 1 1 5 5 1 5

% de détention

100.00

Adresse :

N°

455

Voie

RUE ALFRED SAUVY

Code postal

34470

Commune

PEROLS

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

AT PATRIMOINE

N° SIREN (si société établie en France)

4 3 8 6 0 0 1 0 8

% de détention

100.00

Adresse :

N°

455

Voie

RUE ALFRED SAUVY

Code postal

34470

Commune

PEROLS

Pays

Forme juridique

Dénomination

EPI CONCEPT

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

90.00

Adresse :

N°

282

Voie

RUE DE CREQUI

Code postal

69007

Commune

LYON

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

ALC

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 8 1 0 5 4 5 1

% de détention

60.00

Adresse :

N°

253

Voie

RUE TOUR BUFFEL

Code postal

34070

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

ASC

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 8 9 3 1 8 7 4

% de détention

51.00

Adresse :

N°

11

Voie

RUE SIMONE SIGNORET

Code postal

34430

Commune

SAINT JEAN DE VEDAS

Pays

Forme juridique

Dénomination

L2C

N° SIREN (si société établie en France)

8 2 4 1 2 3 5 6 6

% de détention

50.00

Adresse :

N°

455

Voie

RUE ALFRED SAUVY

Code postal

Commune

PEROLS

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

AL INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 0 6 9 9 9 8 6

% de détention

45.00

Adresse :

N°

282

Voie

RUE CREQUI

Code postal

69007

Commune

LYON

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

AL INVEST 2

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 3 5 5 6 7 2 0

% de détention

45.00

Adresse :

N°

455

Voie

RUE ALFRED SAUVY

Code postal

34470

Commune

PEROLS

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 7

N° SIRET 5 0 7 8 6 9 5 5 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SC2A

ADRESSE (voie) 455 RUE ALFRED SAUVY IMMEUBLE LE LANCASTER ZAC AEROP

CODE POSTAL 34470 VILLE PEROLS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 9

Forme juridique SARL Dénomination DIXICOM

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00

Adresse : N° 720 Voie AVENUE DE MONTPELLIER

Code postal 34740 Commune VENDARGUES Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SC2A

Société par actions simplifiée au capital de 481.500 €

455 rue Alfred Sauvy

34470 PEROLS

R.C.S Montpellier 507 869 550

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU VENDREDI 29
DECEMBRE 2017**

Chers Associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces qui ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par la loi.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE – SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT:

Au cours de cet exercice d'une durée de 12 mois, les comptes annuels de la société arrêtés par le Président font apparaître :

- un total de bilan de 2.375.095 €,
- un résultat net comptable de 779.141 €,
- un chiffre d'affaires hors taxes de 987.502 €.

Le chiffre d'affaires de l'exercice est constitué de prestations de services réalisées auprès du groupe pour 987.502 €. Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 21.530 €, les reprises de provision pour 2.090 € et les produits divers d'exploitation à 3 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève donc à 1.011.219 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à la somme de 843.620 €, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 167.600 €.

Les produits financiers s'élèvent à 688.782 €.

Les charges financières s'élèvent quant à elles à 2.610 € et représentent essentiellement les intérêts d'emprunts, le résultat courant avant impôts est donc positif de 853.772 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de – 1784 €.

Compte tenu de l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise d'un montant de 6.636 €, et de l'impôt sur les sociétés de 66.211 € le résultat de l'exercice est finalement **un bénéfice de 779.141 €.**

La situation nette de la société s'élève à 1.300.774 Euros.

Son endettement s'élève à 1.074.321 € et correspond :





DELONASSOCIÉS
AUDIT|EXPERTISE|CONSEIL

31 JAN. 2018



**commissaire
aux comptes**

PAE LE MONESTIE
LES MAZERANES
2 ALLEES DE L'ESPINOUSE
34760 BOUJAN SUR LIBRON
Téléphone : 09 70 220 230
Télécopie : 04 67 76 78 70

contact@delonassociés.fr
www.delonassociés.fr

SOCIETE SAS SC2A

Société par Actions Simplifiée au capital de 481.500 EUROS
Siège social : IM LE LANCASTER 455 RUE ALFRED SAUVY
34470 PEROLS

RCS MONTPELLIER B507869550

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/06/2017

- 454.339 € d'emprunt bancaire (prêts Société relatifs à l'achat de titres de participation, à l'achat de véhicules et à l'aménagement du 2^{ème} étage),
- 222 € d'intérêts bancaires divers,
- 30.133 € de dettes fournisseurs et attachés,
- 578.663 € de dettes fiscales et sociales,
- 10.964 € d'autres dettes.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET D'EVALUATION

NEANT

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à :

➤ 30.133 € au 30/06/2017

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Rachat de l'ensemble des titres détenus par CEL INVEST dans les sociétés AT PATRIMOINE, QUALITY CONCEPT et EPI CONCEPT.
- Cession en date du 20 Mars 2017 de 465 parts détenues dans EPI CONCEPT, à Monsieur Alexandre ADRIET. Le pourcentage de détention de SC2A dans EPI CONCEPT est de 43,5 %, après la cession.

FAITS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Développement de l'activité de holding animatrice de groupe et prise de participations.

DEPENSES REINTEGREES ET DEPENSES SOMPTUAIRES

NEANT



ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice, la société n'a pas pris de nouvelle participation.

ETAT RECAPITULATIF DES PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE SC2A AU 30.06.2017

- SAS QUALITY CONCEPT (capital 40.000 €) : Pourcentage de détention : 90%,
- SAS AT PATRIMOINE (capital 152.000 €) : Pourcentage de détention : 100%,
- SARL EPI CONCEPT (capital 1.000 €) : Pourcentage de détention : 43,5%,
- SCI AL INVEST (capital 1.000 €) : Pourcentage de détention : 45%,
- SCI AL INVEST 2 (capital 1.000 €) : Pourcentage de détention : 45%,
- SCI ASC (capital 1.000 €) : Pourcentage de détention : 51%,
- SCI ALC (capital 1.000 €) : Pourcentage de détention : 60%,
- SARL DIXICOM (capital 40.000 €) : pourcentage de détention : 10%,
- SARL DIXIONLINE (capital : 5.000 €) : pourcentage de détention : 16 %.

MONTANTS DES DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

2014 – 2015 : 49.007 €

2015 – 2016 : 45.100 €

2016-2017 : 367.000 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé à L'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2017, soit un bénéfice de 779.140,83 de la façon suivante :

- En réserves légales pour 13.777,00 €,
- En autres réserves pour 765.363,83 €.

~~Après affectation le poste Autres Réserves s'élèvera à 611.123,86 €, et le poste Réserve légale s'élèvera à 48.150 €.~~



TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES
--

NATURE DES INDICATIONS	01.07.2012 30.06.2013	01.07.2013 30.06.2014	01.07.2014 30.06.2015	01.07.2015 30.06.2016	01.07.2016 30.06.2017
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
Capital social	481.500	481.500	481.500	481.500	481.500
Nombre de parts sociales/ actions	48.150	48.150	48.150	48.150	48.150
<u>OPERATIONS & RESULTATS DE L'EXERCICE</u>	184.861	184.441	466.133	598.393	987.502
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	99.427	106.006	238.506	189.576	870.415
Impôts sur les bénéfices	0	0	21.045	39.175	66.211
Participation des salariés due au titre de l'exercice	2.607	2759	5004	3.835	6.636
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	94.005	105.085	197.310	129.424	779.141
Résultat distribué	-	64.022	49.007	45.100	367.000
<u>RESULTAT PAR PART SOCIALE</u>					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,06	2,21	4,96	3,93	20,51
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,95	2,18	4,10	2,68	16,18
Dividende distribué à chaque part sociale/action	-	1,33	1,02	0,93	7,62
<u>PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	6	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	90.126	89.437	230.210	277.854	420.577
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	33.433	27.310	85.918	103.499	178.969

CONVENTIONS REGLEMENTEES ET CONVENTIONS COURANTES
--

Contrôle des Commissaires aux comptes :

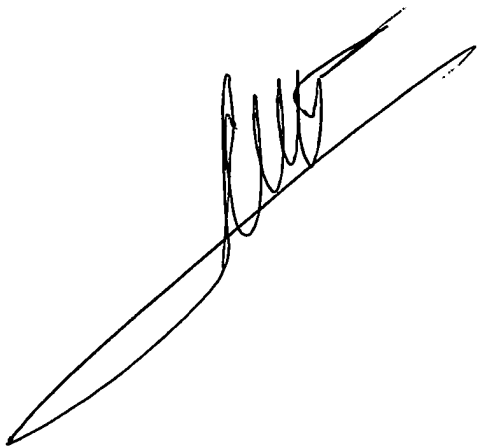
Nous allons vous donner lecture du rapport du Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions règlementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.



Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à Pérols
Le 15 Décembre 2017
Le Président,
M. Christophe ADRIET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. ADRIET', written over a long, thin horizontal line that extends from the left margin towards the center of the page.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/06/2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SC2A SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Principes comptables suivis : rappelés dans l'annexe, nous avons pu apprécier leur caractère approprié ainsi que leur correcte application,
- ~~Estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes : l'exercice sous-examen n'a pas~~
donné lieu à des estimations comptables significatives,

- Présentation d'ensemble des comptes : les informations figurant dans les états annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle de la société au 30/06/2017.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

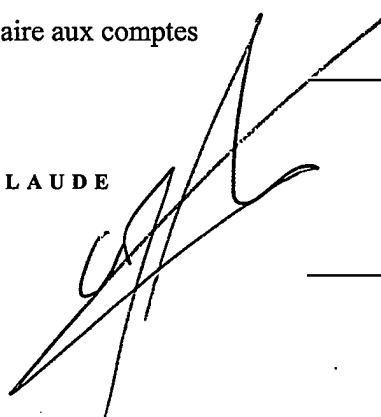
En application de la loi, nous vous signalons que certaines informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion :

- Le montant total des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- La ventilation par tranches de retard des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice,
- Le nombre de factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice.

Fait à BOUJAN SUR LIBRON , le 12 Décembre 2017

Le commissaire aux comptes

DELON CLAUDE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CD', is written over two horizontal lines. The signature is slanted and stylized.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2017 12			Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 268	2 921	347		347	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	26 495	4 815	21 679	82 270	60 591	73.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 246 750		1 246 750	824 650	422 100	51.19
	Créances rattachées à des participations	590 950		590 950	85 985	504 965	587.27
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				83	83	100.00
	Autres immobilisations financières	6 400		6 400	2 900	3 500	120.69
Total II		1 873 862	7 736	1 866 126	995 889	870 237	87.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 826		1 826		1 826	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	214 754		214 754	107 326	107 429	100.10
	Autres créances	8 683		8 683	10 143	1 460	14.39
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	69 486		69 486	106 742	37 255	34.90
	Disponibilités	206 089		206 089	9 549	196 541	NS
	Charges constatées d'avance (3)	8 129		8 129	3 485	4 644	133.26
	Total III	508 968		508 968	237 244	271 725	114.53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 382 831	7 736	2 375 095	1 233 132	1 141 962	92.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

162 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 481 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	481 500	481 500		
	Réserves				
	Réserve légale	34 373	27 902	6 471	23.19
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 760	249 807	244 047	97.69
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	779 141	129 424	649 717	502.01
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 300 774	888 633	412 141	46.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	454 339	138 563	315 776	227.89
	Concours bancaires courants	12		12	
	Emprunts et dettes financières diverses	210	86	123	142.87
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 133	15 006	15 127	100.81
	Dettes fiscales et sociales	578 663	184 608	394 055	213.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 964	6 236	4 728	75.81
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 074 321	344 499	729 821	211.85
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 375 095	1 233 132	1 141 962	92.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

706 165 333 815



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2017 12			Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	987 502		987 502	598 393	389 109	65.03
Chiffre d'affaires NET	987 502		987 502	598 393	389 109	65.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 715	15 367	8 348	54.32
Autres produits			3	6	3	54.92
Total des Produits d'exploitation (I)			1 011 219	613 766	397 453	64.76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			209 270	90 558	118 712	131.09
Impôts, taxes et versements assimilés			14 282	10 709	3 574	33.37
Salaires et traitements			420 577	277 854	142 723	51.37
Charges sociales			178 969	103 499	75 470	72.92
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 427	17 142	1 285	7.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 090	2 090	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 095	0	2 094	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			843 620	501 852	341 768	68.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			167 600	111 914	55 685	49.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2017	12	30/06/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	688 500		62 700		625 800	998.09
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	282		74		208	282.19
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	688 782		62 774		626 008	997.24
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 610		2 254		356	15.78
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 610		2 254		356	15.78
2. Résultat financier (V-VI)	686 172		60 520		625 652	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	853 772		172 434		681 338	395.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 167				64 167	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	64 167				64 167	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17				17	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 933				65 933	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	65 950				65 950	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 784				1 784	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	6 636		3 835		2 801	73.05
Impôts sur les bénéfices (X)	66 211		39 175		27 036	69.01
Total des produits (I+III+V+VII)	1 764 168		676 540		1 087 628	160.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	985 027		547 116		437 911	80.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	779 141		129 424		649 717	502.01

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

36 255 18 549

SC2A
455 RUE ALFRED SAUVY
IMMEUBLE LE LANCASTER ZAC AEROP
34470 PEROLS

ANNEXE DU 01/07/2016 AU 30/06/2017

SARL ELLIPSE CONSEIL
145 AVENUE CLEMENT ADER

34170 CASTELNAU LE LEZ
04 99 52 64 45



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 375 094.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 987 501.59 Euros et dégageant un bénéfice de 779 140.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement dans l'actionnariat : entrée de Magali PERRIER et sortie de PRAXIS et Dominique RENUCCI.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7.284 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 284 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	7 284
Total	7 284

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 163		1 105
Installations générales agencements aménagements divers			12 413
Matériel de transport	108 986		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 483		10 599
TOTAL	112 469		23 011
Autres participations	910 635		1 516 180
Prêts, autres immobilisations financières	2 983		3 500
TOTAL	913 619		1 519 680
TOTAL GENERAL	1 028 250		1 543 796

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		0	3 268	3 268
Installations générales agencements aménagements divers			12 413	12 413
Matériel de transport		108 986		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 082	14 082
TOTAL		108 986	26 495	26 495
Autres participations		589 115	1 837 700	1 837 700
Prêts, autres immobilisations financières		83	6 400	6 400
TOTAL		589 198	1 844 100	1 844 100
TOTAL GENERAL		698 184	1 873 862	1 873 862

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 163	758		2 921
Installations générales agencements aménagements divers		1 663		1 663
Matériel de transport	29 453	13 600	43 053	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	746	2 406		3 153
TOTAL	30 199	17 669	43 053	4 815
TOTAL GENERAL	32 361	18 427	43 053	7 736

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	758				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 663				
Matériel de transport	13 600				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 406				
TOTAL	17 669				
TOTAL GENERAL	18 427				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 090		2 090		
TOTAL	2 090		2 090		
TOTAL GENERAL	2 090		2 090		
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 090		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	590 950	162 000	428 950
Autres immobilisations financières	6 400		6 400
Autres créances clients	214 754	214 754	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 570	3 570	
Divers état et autres collectivités publiques	3 803	3 803	
Débiteurs divers	1 310	1 310	
Charges constatées d'avance	8 129	8 129	
TOTAL	828 916	393 566	435 350
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	83		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	454 339	86 183	265 252	102 904
Emprunts et dettes financières divers	210	210		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 133	30 133		
Personnel et comptes rattachés	52 173	52 173		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 338	97 338		
Impôts sur les bénéfices	20 527	20 527		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 039	52 039		
Autres impôts taxes et assimilés	130 530	130 530		
Groupe et associés	226 056	226 056		
Autres dettes	10 964	10 964		
TOTAL	1 074 321	706 165	265 252	102 904
Emprunts souscrits en cours d'exercice	425 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	109 224			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	48 150			48 150

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	188 021
Autres créances	3 803
Total	191 824

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 395
Dettes fiscales et sociales	34 889
Autres dettes	10 845
Total	51 351

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 129
Total	8 129

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	4	
Total	7	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 610	688 782
Dont entreprises liées		688 500

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4.090 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4.090 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				235 567	235 567
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				36 255	36 255
- exercice				41 725	41 725
Total				77 980	77 980
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				26 981	26 981
- entre 1 et 5 ans				138 541	138 541
Total				165 522	165 522
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				22 676	22 676
Total				22 676	22 676
Montant en charge sur l'exercice				36 255	36 255

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS QUALITY CONCEPT - SAS AT PATRIMOINE - EPI CONCEPT - SCI ALC - SCI ASC - Participations détenues entre 10 et 50 % - L2C - SCI AL INVEST - SCI AL INVEST 2 - SARL DIXICOM	40 000	309 820	100.00	132 990				1 203 726	133 474	
	152 000	1 111 196	100.00	1 055 500				2 791 711	288 909	585 000
	1 000	19 260	90.00	4 950				203 767	13 779	
	1 000	22 092	60.00	600				24 216	6 709	
	1 000	2 231	51.00	510		26 900		24 570	2 388	
	1 000		50.00							
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	1 000	16 596	45.00	450				34 548	4 037	
	1 000	46 574	45.00	450				3 600	15 597	
	40 000		10.00							

Le 15/09/2017
ADRIET CHRISTOPHE Président



31 JAN. 2018

SC2A

Société par actions simplifiée au capital de 481.500 €

455 rue Alfred Sauvy

34470 PEROLS

R.C.S Montpellier 507 869 550

EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 29 DECEMBRE 2017

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2017, soit un bénéfice de 779.140,83 de la façon suivante :

- En réserves légales pour 13.777,00 €,
- En autres réserves pour 765.363,83 €.

Après affectation le poste Autres Réserves s'élèvera à 611.123,86 €, et le poste Réserve légale s'élèvera à 48.150 €.

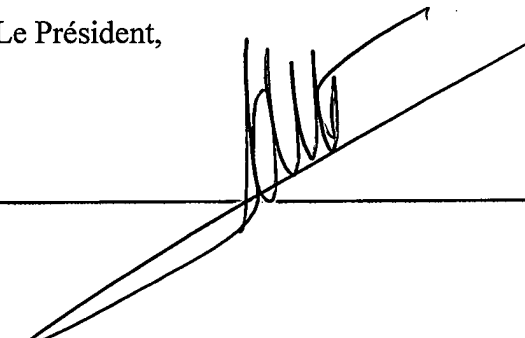
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

A Pérols,

Le 29 décembre 2017

Le Président,



SC2A

Société par actions simplifiée au capital de 481.500 €

455 rue Alfred Sauvy

34470 PEROLS

R.C.S Montpellier 507 869 550

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU VENDREDI 29 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le vendredi vingt neuf décembre à 10 heures,

Les associés de la société « **SC2A** », Société par actions simplifiée au capital de 481.500 Euros, divisé en 48.150 actions de 10 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège de la société.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple remise en main propre le vendredi 15 décembre 2017 par le Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe ADRIET, Président de la société.

Sont présent ou représentés :

- Monsieur Christophe ADRIET, propriétaire de 44.650 actions,
- Madame Magali PERRIER, propriétaire de 3.500 actions,

Total des parts représentées : 48.150 actions

Monsieur Claude DELON, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le président constate que les associés présents détiennent la totalité du capital social, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions, conformément aux dispositions des statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation,
- La copie des statuts,
- Le rapport de gestion ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2017,
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport de gestion du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes de l'exercice 2016/2017,
- ~~- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,~~
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017 et approbation du rapport de gestion, quitus,
- Affectation des résultats de l'exercice 2016 - 2017,

CD

MP

- Rémunération du Président,
- Constatation du terme des mandats des Commissaires aux comptes,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion :

La discussion est ouverte, le président commence par donner réponse aux questions des associés ci-dessus visés. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017 tels qu'ils lui sont présentés par le Président, et qui font ressortir un bénéfice de **779.140,83 euros**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence à Monsieur Christophe ADRIET, Président, ainsi qu'à Monsieur Claude DELON, Commissaire aux comptes, quitus entier pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017, soit un bénéfice de 779.140,83 de la façon suivante :

- En réserves légales pour 13.777,00 €,
- En autres réserves pour 765.363,83 €.

Après affectation le poste Autres Réserves s'élèvera à 611.123,86 €, et le poste Réserve légale s'élèvera à 48.150 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

 NP

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés rappelle que les distributions de dividendes suivantes ont été réalisées au cours des derniers exercices :

Exercice 2014 - 2015 : 49.007 €

Exercice 2015 - 2016 : 45.100 €

Exercice 2016-2017 : 367.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'en fait état le rapport spécial établi par le commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés confirme que le Président a perçu pour son mandat de Président, au cours de cet exercice, la somme de 164.216 € brute.

L'assemblée générale décide de réduire cette rémunération pour l'exercice 2017/2018 pour la porter à la somme de 80.000 € environ.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

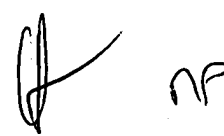
Les mandats des Commissaires aux comptes :

- Monsieur Claude DELON, résidence les Glycines – 8 rue Francisque Sarcey – 34500 BEZIERS Commissaire au Comptes titulaire,
et de :
- La Société HARDTMEYER HUC (SAS) sise, 6 Mail Philippe Lamour, Espace 2b 34760 BOUJAN-SUR-LIBRON, Commissaire aux Comptes suppléant,

Sont arrivés à expiration.

L'assemblée générale constate la démission de Monsieur Claude DELON en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de fait, le non-renouvellement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés décide de nommer pour les six prochains exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023, en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

- La société DELON ASSOCIES AUDIT (SAS), sise 2 allée de l'Espinouse – PAE Le Monestié – Les Mazeranes – 34760 BOUJAN-SUR-LIBRON (34760), inscrite au RCS de Béziers sous le numéro 794 019 620.

En outre, la collectivité décide de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant pour les 6 prochains exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

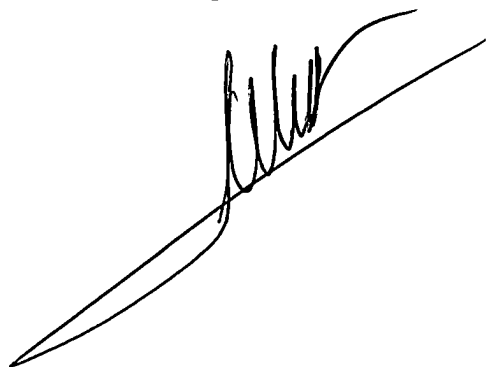
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le Président, les associés ou leurs mandataires.

Clôture de séance

Monsieur Christophe ADRIET

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Mme Magali PERRIER

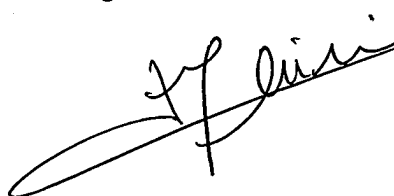
A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a more complex, cursive structure on the right.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	481 500	481 500	481 500	481 500	481 500
Nbre des actions ordinaires existantes	48 150	48 150	48 150	48 150	48 150
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	184 861	184 441	466 133	598 393	987 502
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	99 427	106 006	238 506	189 576	868 325
Impôts sur les bénéfices	2 607	2 759	21 045	39 175	66 211
Participation des salariés au titre de l'exercice			5 004	3 835	6 636
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	94 005	105 085	197 310	129 424	779 141
Résultat distribué		64 022			367 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		2.14	4.41	3.04	16.52
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.95	2.18	4.10	2.69	16.18
Dividende distribué à chaque action		1.33			7.62
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	6	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	90 126	89 437	230 210	277 854	420 577
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	35 257	27 310	85 918	103 499	178 969

